



TABLE RONDE NATIONALE

LA GRÈVE BOUSCULE LES DIRECTIONS !

La table ronde nationale de ce jour présidée par Jean CASTEX s'est tenue sous la pression de la grève du 10 juin dernier.

Le rapport de force construit par les cheminot-es contraint la direction à faire des premières annonces sur les points du préavis unitaire.

Maintien de l'unité sociale et de l'ensemble des droits et garanties pour tous les cheminots du GPU et des filiales fret et voyageurs :

- ▷ Pour les 3 filiales déjà créées (SVEA, SVSA, SVLO) : prolongation à fin 2028 des accords, y compris celui sur le temps de travail ;
- ▷ Pour les filiales à venir (notamment celles mises en exploitation au 13/12/2026 : Bourgogne Ouest Nivernais, 2^{ème} phase de transferts SVLO, ligne L) : la durée de maintien des accords sera portée à 24 mois.

Les droits sont donc maintenus pour l'ensemble de ces filiales jusqu'à décembre 2028.

- ▷ Maintien de la dotation **Activités Sociales et Culturelles** pour le GPU SNCF et les filiales jusqu'en 2027.
- ▷ Décloisonnement et garantie des passerelles et parcours professionnels entre les sociétés, par un avenant à l'accord PEDPP.

Arrêt des restructurations/ déstructurations et du processus de filialisation/ privatisation, et des mesures immédiates en termes d'emploi pour améliorer les conditions de vie et de travail des cheminots :

- ▷ Aucune **restructuration d'ampleur** ne sera lancée dans le second semestre 2026.
- ▷ Détente du calendrier de mise en œuvre des **restructurations locales**.
- ▷ La direction annonce **450 emplois supplémentaires** : 70 à la traction, 80 pour les métiers de la relation client et production, 100 à la maintenance ingénierie et travaux, 40 à la SUGE, 10 au service informatique et digital, 100 pour la filière RH, et 50 fléchés prioritairement sur Réseau.



L'ouverture immédiate de négociations salariales.

- ▷ Augmentation de 100 € en juillet de la **gratification vacances** ;
- ▷ **Augmentation de 2,41 % du SMIC** sur les bas salaires qui sera décliné dans le cadre de l'engagement groupe de ne pas avoir de rémunération inférieure au SMIC + 10 % ;
- ▷ Si l'inflation se situe au-dessus de 2,5 % en septembre, des négociations salariales s'ouvriront.

Concernant HEXAFRET et TECHNIS, la CGT exige la même durée de maintien des droits que dans les filiales de la SA voyageurs.

Elle exige également l'application de l'ensemble des mesures annoncées pour ces deux entités.



Une interfédérale s'est tenue à l'issue de cette table ronde.

À cette occasion, la Fédération CGT des cheminots a proposé de poursuivre la démarche unitaire engagée depuis plusieurs mois, notamment sur les salaires. Cette proposition n'a pas retenu, pour l'heure, l'assentiment de l'ensemble des organisations syndicales représentatives.

La Fédération CGT des cheminots proposera une nouvelle rencontre des fédérations syndicales dans un délai qu'elle jugera opportun et utile.

L'unité des cheminot-es démontre une fois encore qu'elle est la seule à même de faire bouger les lignes !

La CGT considère qu'il nous faudra encore franchir un cap revendicatif, par les mobilisations, afin d'engranger de nouvelles victoires, y compris au niveau local, en imposant notamment l'application des annonces faites !

**PAS DE CHEMINOT-ES
SANS CHEMINS DE FER !**

**PAS DE CHEMINS DE FER
SANS LES CHEMINOT-ES !**